

BLANC VELOURS MONOCOUCHE MURS ET PLAFONDS

Peinture de décoration acrylique pour intérieur



DESTINATION

BLANC VELOURS MONOCOUCHE MURS ET PLAFONDS est destinée à toutes vos pièces d'habitation et hall à grande circulation.

PROPRIÉTÉS

- Grande facilité d'application
- Excellent pouvoir garnissant
- Très bonne blancheur
- Lavable

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

PRÉPARATION

- Le fond doit être propre, sec, sain et non gras.
- Sur supports neufs, appliquer une sous-couche adaptée.
- Sur supports anciens, s'assurer de la bonne adhérence des peintures. Sur supports farinants, appliquer un fixateur. Poncer la surface, lessiver puis rincer pour faciliter l'adhérence de la peinture.
- Le bois sera convenablement poncé.
- Pour les supports métalliques, brosser soigneusement les parties rouillées et appliquer notre sous-couche métaux ADDICT.

APPLICATION

- Bien mélanger avant utilisation.
- Appliquer en 1 couche.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %.

DILUTION

Diluant : Eau Dilution brosse-rouleau : 0 à 5% Dilution pistolet : 3 à 8%

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM Velours	LIANT Résine acrylique	RENDEMENT 8 à 12 m ² /L
BRILLANT SPECULAIRE 12 à 18 à 85°	DENSITÉ 1,27	CONSERVATION 24 mois
TEINTES Blanc	SECHAGE (à 23°C, H.R. :50 %) • Sec : 1 heure • Recouvrable : 6 heures	CONDITIONNEMENT 2,5L, 10L

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION NF T 36-005 - Famille I classe 7b2
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ Merci de consulter notre fiche de données de sécurité
RÈGLEMENTATION COV Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 5 g/l de COV.
DÉCHETS Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute version antérieure. L'évolution de la technique étant permanente, nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatifs. Ils doivent être adaptés à la nature et l'état des fonds à peindre. Les données de cette fiche sont valables pour le produit blanc.